

## Expérimenter une méthode opérationnelle de participation

La méthode de croisement des savoirs avec ATD Quart-monde

A quelles conditions les habitants les plus pauvres, ceux et celles que l'on entend le moins peuvent-ils participer aux conseils citoyens ? A quelles conditions leurs expériences de vie et leurs savoirs peuvent-ils y être pris en compte ? Grâce à un partenariat entre la préfecture de Seine-Saint-Denis, le centre de ressources Profession Banlieue et le mouvement ATD Quart Monde, 7 villes volontaires du département de la Seine-Saint-Denis (Montreuil, Saint-Denis, Tremblay en France, Villepinte, Epinay, Dugny et Sevran), ont travaillé durant quatre journées pour répondre à ce défi dans le cadre d'une « co-formation ». La démarche de « croisement des savoirs et des pratiques avec des personnes en situation de pauvreté », formalisée par le mouvement ATD Quart Monde, a ainsi fait une percée dans les territoires de la politique de la ville.

Le dispositif mis en place exigeait qu'un triptyque soit mobilisé dans chaque ville : un(e) élu, un(e) ou deux professionnel(le)s agent des villes, un(e) délégué(e) du Préfet. Venir à plusieurs d'un même territoire préfigure le travail commun qui se mettra en place au retour. L'équipe d'animation de la co-formation était composé de cinq personnes (dont 2 du mouvement ATD Quart Monde et 2 de centres de ressource politique de la ville), aux savoirs et compétences complémentaires.

Un collectif de 5 « militants » qui vivent en situation de grande pauvreté, a été co-formateur. Venus transmettre leur propre savoir - et non témoigner de leurs conditions de vie -, ces militants ont notamment apporté leurs réflexions sur la question, récurrente dans les contrats de ville, de la difficulté à mobiliser les habitants : « Qu'est ce qui nous motiverait à venir dans les conseils citoyens ? Qu'est ce qui nous aiderait à faire le pas ? Et malgré tout, pourquoi parfois on ne vient pas, quels sont les freins » ? Leurs réponses semblent avoir marqué de manière durable les participants.

Le 13 février 2015 dans les locaux d'ATD Quart Monde France à Montreuil, une restitution publique de ce travail réunissait une centaine de personnes dont celles et ceux qui avaient vécu la co-formation et leurs pairs, venus assister au rendu de ce travail. L'animation de cette rencontre, participative et collaborative, a permis aux derniers de comprendre - et d'une certaine manière vivre aussi - le parcours dont ont témoigné durant trois heures les premiers. « Quand on a vécu une formation comme ça, on ne l'oublie pas, elle reste en nous, on y pense tout le temps », dit une participante.

La restitution – empruntant parfois la forme de mises en scène - a été présentée par quatre groupes thématiques :

- Quels sont les préalables pour mettre en place un travail avec les habitants, et notamment pour aller vers ceux que l'on voit le moins ?
- Comment et avec qui choisir les objets sur lesquels on construit un dispositif participatif ?
- Comment doit-on organiser l'animation des temps de travail ?

- Et le langage ? Comment parler pour se comprendre réciproquement ?

Pour clôturer la séance, chaque participant a répondu, personnellement, à cette question :

### **Après la co-formation , qu'est que je ne ferai plus comme avant ?**

Quelques réponses :

- *Pour moi, la co-formation a réaffirmé le fait qu'il faut prendre le temps de communiquer sur ce qu'est cet objet, cette instance des conseils citoyens, d'en partager le sens, d'en partager les règles et que cela va prendre du temps et qu'il ne faut pas se précipiter, se dire voilà il y a un délai et il faut que le conseil citoyen fonctionne.* (professionnel politique de la ville)
- *Chaque ville peut faire entre guillemets « sa sauce » et cela peut donner des choses très bien mais cela peut aussi amener des dérives ou une instrumentalisation par les élus mais aussi par des associations. Il y a forcément une prise de risque là-dedans et si on veut aller au bout de la prise de risque et de ce que devrait être un conseil citoyen, moi je pense que leur mission première n'est surtout pas un travail en chambre, entre eux, mais leur mission principale c'est d'aller vers les personnes que l'on ne voit pas d'habitude.* (élu)
- *Je dirai : je ne participerai pas à ces conseils, mais si vous voulez avoir mon avis sur ce qui se passe dans mon quartier, je suis à votre disposition* (militant Quart Monde)
- *J'ai compris l'importance de la confiance, sans gagner la confiance on ne peut pas travailler avec les habitants. Je pense qu'il faut prendre le temps de se rencontrer, ce que l'on a fait au cours de la formation, de déconstruire les représentations, de se connaître, de fixer les règles du jeu de ce conseil citoyen avec les habitants. Ce que je changerai c'est qu'avant d'accepter, je m'informerai mieux sur ce que représente la participation et je m'assurerai de ce que je pourrais y apporter* (militant Quart Monde)
- *Moi, si je devais participer à un conseil citoyen, la première chose que je ferai serait de poser une question. Cette question elle concerne les gens qui font partie intégrante du quartier mais qui ne sont inscrits ni à la mairie, ni chez un bailleur, ni à l'EDF. Ces gens-là, ils ont une connaissance du quartier que nous on n'a pas, parce qu'ils sont toujours là, en fait. Comment faire pour intégrer ces gens-là au conseil citoyen ?* (militant Quart Monde)
- *Il y a le temps professionnel, le temps aussi de l'administration et c'est vrai que le futur conseil citoyen nous interroge car les habitants devront être dans les instances de participation de la politique de la ville qui se déroulent en général la journée. Comment cela va se passer ? À quelle heure on va faire des réunions si on veut associer les membres des conseils citoyens ?* (professionnel politique de la ville)
- *J'ai été touchée par certaines consignes de la formation « on se respecte, on s'écoute, on peut rigoler, mais on ne se moque pas », et ça c'est important. J'ai tellement vu de réunion où on s'est foutu des gens qui après n'ont plus jamais voulu prendre la parole. Je pense que les militants Quart Monde nous ont bien montré cela. Respectez nous, écoutez nous, n'interprétez pas ce que l'on dit. Si j'ai appris quelque chose c'est bien cela.* (élu)

Le Préfet délégué pour l'égalité des chances a introduit la séance en rappelant que l'ambition d'impliquer les habitants était présente dès 1983 dans le rapport Dubedout ; il a rappelé que l'État, en Seine-Saint-Denis, à travers notamment les délégués du Préfet, s'investit pleinement pour faire vivre « l'esprit de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine », pour créer les conseils citoyens et faire que ces lieux soient investis, dans la durée, par les habitants.

Marianne de Laat, coordonnatrice de l'équipe d'animation, qui assura la formation, a donné le mot de la fin : « *On a tous fait du chemin. On était sceptiques au début... maintenant on se dit, que vraiment, il y a peut-être quelque chose à faire avec ces conseils citoyens. Ce travail nous a donné des forces. Et c'est avec ces forces que l'on va cheminer.* »

**Pour en savoir plus :**

[www.croisementdessavoirs.org](http://www.croisementdessavoirs.org)

Contact : [secretariat.croisementdessavoirs@atd-quartmonde.org](mailto:secretariat.croisementdessavoirs@atd-quartmonde.org)

Profession Banlieue

15, rue Catulienne - 93200 Saint-Denis - Tél. : 01 48 09 26 36 - Fax : 01 48 20 73 88 - profession.banlieue@wanadoo.fr



Premier ministre

COMMISSARIAT  
GÉNÉRAL  
À L'ÉGALITÉ  
DES TERRITOIRES